

# LE PREMIER MINISTRE ANNONCE L'ÉTABLISSEMENT DE LA COMMISSION DE LA SANTÉ MENTALE DU CANADA

31 août 2007  
Ottawa (Ontario)

Merci, Mesdames et Messieurs, merci Sénateur Keon, et merci à tous et à toutes de me permettre de faire aujourd'hui une annonce importante sur la santé mentale au Canada, dans le cadre de votre conférence.

Je ne vous apprendrai rien en affirmant que de plus en plus de femmes, d'hommes et d'enfants prennent conscience de la présence répandue des troubles de santé mentale de nos jours.

Certains blâment le rythme infernal de la vie moderne, la tendance vers des familles moins nombreuses et plus fragmentées, dont les membres vivent souvent loin l'un de l'autre, ou de la migration de masse de petites collectivités stables vers d'immenses villes impersonnelles.

Les causes peuvent être difficiles à cerner, mais les conséquences sont évidentes.

Nous sommes témoins de la maladie mentale partout – chez les sans-abri, dans nos rues.

Nous la voyons au travail, chez nos collègues abattus par le stress ou pire, et nous la voyons dans nos familles, où nous prenons intimement connaissance de ces souffrances.

On estime qu'un Canadien sur cinq sera atteint d'une maladie mentale au cours de son existence, tandis que près d'un million de Canadiens vivent présentement avec une maladie mentale grave et persistante.

Et c'est aujourd'hui la maladie pour laquelle la hausse des demandes d'assurance-invalidité est la plus forte au Canada.

Malgré ces tendances inquiétantes cependant, nous avons plus de raisons de nous réjouir que de désespérer.

De nombreux mystères entourant le cerveau humain restent encore à élucider, mais nous sommes maintenant très loin des diagnostics primitifs et des traitements barbares qui avaient cours il n'y a pas si longtemps.

Nous comprenons maintenant que la maladie mentale n'est pas un phénomène surnaturel ni un défaut.

Nous reconnaissons également qu'elle peut être causée par des facteurs tant physiologiques qu'environnementaux et, plus important encore, qu'elle peut être contrôlée et souvent guérie.

Nombre d'entre vous présents aujourd'hui, ainsi que d'innombrables médecins, scientifiques et chercheurs, avez contribué à ces progrès remarquables.

Des légions de personnes au grand cœur se sont dévouées pour la cause, en se faisant les défenseurs publics des intérêts des victimes de maladies mentales.

Deux des plus en vue ont été l'honorable Michael Kirby et le sénateur Keon.

L'honorable Michael Kirby et le sénateur Keon ont dirigé le comité du Sénat qui a jeté les fondations de l'annonce d'aujourd'hui.

Ils ont établi le bien-fondé d'une stratégie nationale exhaustive.

Ils ont montré comment nous pouvons améliorer la façon de faire progresser et de partager nos connaissances sur la santé mentale.

Ils ont expliqué, avec éloquence et passion, que nous devons rejeter une fois pour toutes les idées fausses sur la maladie mentale, et ils ont proposé qu'une commission nationale sur la santé mentale soit créée.

Mesdames et Messieurs, j'ai le plaisir d'annoncer aujourd'hui que les gens présents ici à mes côtés comptent parmi les membres du conseil d'administration de la Commission de la santé mentale du Canada, ou présideront certains de ses comités consultatifs.

Les membres du conseil d'administration ont été choisis parmi près de 500 candidats à l'issue de vastes consultations publiques. Ils représentent les plus grandes sommités du secteur de la santé mentale au Canada.

En plus de leurs solides qualifications professionnelles, bon nombre d'entre eux ont été touchés de près par un problème de santé mentale au sein même de leur famille.

Ils éprouvent par conséquent une profonde empathie pour les personnes atteintes de troubles mentaux et possèdent des aperçus uniques sur les façons dont la collectivité nationale peut relever ce défi.

Les personnes choisies pour siéger au conseil d'administration et présider les comités consultatifs de la Commission représentent une expertise de toutes les régions du Canada.

Chaque comité se concentrera sur des aspects précis de la santé mentale et sera d'un précieux soutien pour le conseil.

Ensemble, ils mèneront une campagne nationale pour combattre les préjugés défavorables à l'égard de la maladie mentale.

Ils centraliseront également l'information sur les meilleures pratiques médicales pour la soigner.

Dans le budget de 2007, notre gouvernement a annoncé la nouvelle Commission sur la santé mentale en tant que pilier de notre stratégie sur les problèmes de santé mentale au Canada.

La Commission améliorera la qualité de vie des Canadiennes et des Canadiens qui vivent avec un problème de santé mentale, et celle de leurs familles.

Elle aura comme objectif de veiller à ce que tous les Canadiens, à travers le pays, aient accès aux meilleurs services de prévention, de diagnostic et de traitement possibles.

Ainsi, la personne dépressive à St. John's recevra des soins d'aussi bonne qualité que la personne schizophrène à Victoria.

La maladie mentale a un impact significatif sur nos vies.

Elle nous touche dans nos foyers, dans nos lieux de travail et dans les rues de nos villes.

Elle coûte des milliards à notre économie et un montant incalculable de chagrin à notre société.

En somme, elle représente un problème de santé publique d'ordre national, et c'est pour cela que nous avons créé la Commission de la santé mentale du Canada.

Merci beaucoup.